



Plaques d'immatriculation interverties

Par **haka57**, le **31/10/2015** à **13:28**

Bonjour à tous

Nous avons acheté un véhicule neuf début septembre dans une concession FORD qui s'est chargée des démarches administratives ainsi que de l'immatriculation du véhicule.
Le 30/10/2015 nous avons reçu un PV pour stationnement gênant. Or vu l'heure et le lieu de l'infraction cela ne peut pas être nous.

Interpellés par cet état de fait, je me suis demandé si il ne s'agissait pas d'une doublette de plaques d'immatriculation. Mais ce matin je me suis rendu compte que les plaques d'immatriculation de mon véhicule étaient différentes à l'avant et à l'arrière.

Je pense (vu que sur le PV il est indiqué que c'était une FORD comme la mienne) que le garage a interverti nos deux jeux de plaques.

Que me conseillez vous de faire?

Cdl't

Par **alterego**, le **31/10/2015** à **13:48**

Bonjour,

Sur le véhicule, remédiez à l'erreur de plaque avec celui qui vous les a fabriquées et posées ou avec le concessionnaire.

Contestez le PV en justifiant l'erreur commise par l'un ou l'autre. Ne tardez pas.

Cordialement